

Metz, le 6 décembre 2018

NOTE D'INFORMATION

Antenne de Groupage de la Venaison

CONDITIONS D'ENLEVEMENT DU GIBIER PENDANT LA PERIODE DES FETES

- La société Villette VIANDES vient de nous informer que la dernière collecte de l'année 2018 aura lieu mercredi 12 décembre, pour un enlèvement le 13 décembre au matin.

- Durant les semaines 51, 52 et 1^{er} semaine de 2019, il n'y aura pas de collecte, la Sté Villette VIANDES étant en congés annuels.

- La reprise est prévue pour le lundi 6 janvier 2019 avec une nouvelle grille tarifaire que nous vous ferons parvenir avant la fin de l'année.

- Merci de bien vouloir prendre vos dispositions durant cette période.

Toute l'équipe de la Fédération des Chasseurs vous remercie de votre confiance et vous souhaite d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année.